

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Direction générale
de la prévention des risques*

Arrêté du 19 juin 2009 portant nomination du président et de membres au conseil d'orientation de la prévention des risques naturels majeurs

NOR : DEVP0912838A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'Etat de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire en date du 19 juin 2009,

Sont nommés comme membres au conseil d'orientation de la prévention des risques naturels majeurs :

Au titre des personnalités qualifiées

Par le ministre chargé des finances, comme représentants des compagnies d'assurance :
M. Jean-Marc Gauvin, fondé de pouvoir à la Mutuelle d'assurance des artisans de France ;
M. Dominique Santini, directeur général adjoint de la société Générali IARD.

Par le ministre chargé de l'équipement :

M. André Rossinot, président de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU).

Par le ministre chargé du logement :

M. Jean Perrin, président de l'Union nationale de la propriété immobilière.

Par le ministre chargé de la recherche, comme experts scientifiques :

M. Michel Cara, professeur des universités ;

M. Edouard Kaminski, professeur des universités.

Par le ministre chargé de l'environnement :

M. Jacques Avrillon, coprésident de l'Union nationale des associations de lutte contre les inondations ;

M. Jean-Stéphane Devisse, responsable pôle Politiques publiques et changements climatiques de WWF France ;

M. Christian Kert, député, président de l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles, membre de l'OPECST ;

M. Jean-Pierre Massué, docteur ès sciences, ancien secrétaire exécutif de l'APO-Risques majeurs du Conseil de l'Europe.

Au titre des élus

Par l'Assemblée nationale :

Mme Claude Darciaux, députée ;

M. Alain Gest, député ;

M. Jacques Pélissard, député.

Par le Sénat :

M. Yves Detraigne, sénateur ;

M. Yves Dauge, sénateur ;

M. Charles Guene, sénateur.

Par le ministre chargé des collectivités locales :

Au titre des conseils régionaux

M. Christophe Castaner, vice-président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, maire de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence).

Au titre des conseils généraux

M. Eric Doligé, sénateur, président du conseil général du Loiret, président du centre européen pour la prévention des risques d'inondation.

Au titre des communes

M. Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes (Gard) ;
M. Guy Geoffroy, député, maire de Combs-la-Ville (Seine-et-Marne) ;
Mme Jeanny Marc-Mathiasin, députée, maire de Deshaies (Guadeloupe) ;
M. Martial Saddier, député, maire de Bonneville (Haute-Savoie).

Est nommé président du conseil d'orientation de la prévention des risques naturels majeurs pour une durée de trois ans : M. Christian Kert, député, membre de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, président de l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles.